

Analyse comparée accident de service

(Accident de travail, de trajet et maladie professionnelle)

En qualité de gestionnaire du contrat d'assurance du personnel titulaire et stagiaire des collectivités de la Manche, Gras Savoye nous propose une analyse des arrêts de service enregistrés par les collectivités adhérentes au contrat groupe (environ 530 collectivités). Elle est conçue pour vous informer de l'accidentologie dans les collectivités de la Manche.

Évolutions 2005 - 2006

Évolution des accidents de services

Observatoire 2006 (autres CDG)

Année de référence	2004	2005	2006	Évolution *	
Proportion d'agent absent (en %)	4.03	4.75	3.57	-24.84%	▲
Durée moyenne d'arrêt (en jours)	55.81	35.85	46.04	28.42%	▲
Nombre de jours d'arrêt / agent employé	2.18	1.74	1.67	-4.02%	▲
Taux d'absentéisme (en %)	0.60	0.48	0.46	-4.17%	▲
Taux de fréquence	21.03	26.15	19.48	-25.51%	▲
Taux de gravité	1.17	0.94	0.90	-4.26%	▲

Observatoire	Évolution *	
5.43	-10.54%	▲
39.92	0.81%	▲
2.20	-8.33%	▲
0.64	-8.57%	▲
32.40	-6.09%	▲
1.06	-3.64%	▲

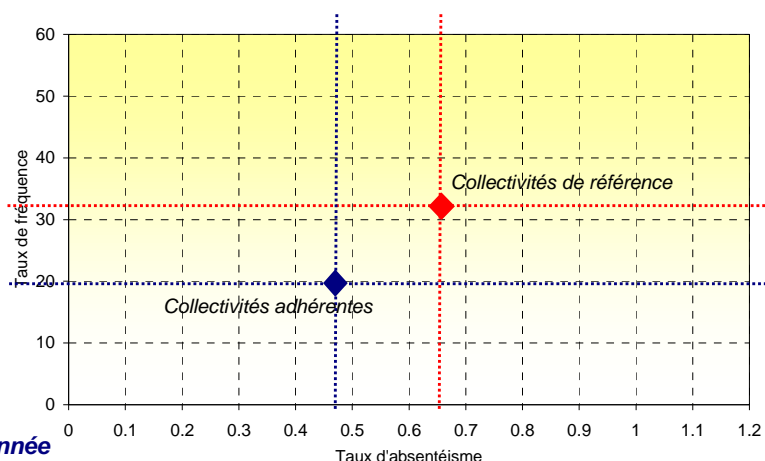
* Évolution annuelle 2005/2006

* Évolution annuelle 2005/2006

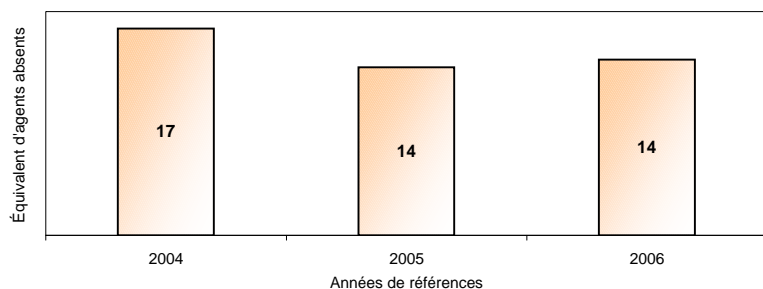
Entre 2005 et 2006, l'**absentéisme** en accident de service a **diminué**. En effet le taux d'absentéisme, que l'on peut interpréter comme la part du temps de travail perdu en raison des absences, a baissé par rapport à 2005 (soit une diminution de 4%). **Le taux de fréquence enregistre une baisse de 25,51 %**, alors que dans le même temps, le **taux de gravité baisse de 4,26%**.

L'année 2006 confirme ainsi que les **accidents de service** enregistrés sont **moins nombreux et moins graves**.

Actuellement, comme le montre le schéma, le taux d'absentéisme et le taux de fréquence des collectivités adhérentes sont **en dessous de ceux des collectivités de référence** de notre observatoire de même taille et de même activité.



Évolution de l'équivalent d'agents absents toute l'année

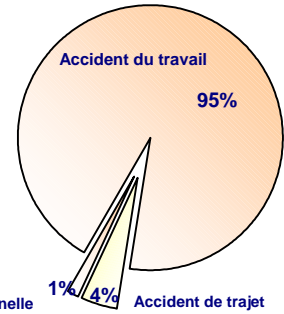


A titre indicatif, sur l'année 2006, **14 postes sont inoccupés du fait de l'absentéisme** lié aux accidents de services. Même si ce chiffre reste stable par rapport à l'année 2005, la courbe de tendance indique cependant une légère augmentation. Celle-ci sera donc à surveiller l'année prochaine.

Répartition des accidents de service par nature

Année de référence	Nb d'arrêts	Nb de jours	Évolution *	
Accident du travail	66	2795	-10.81%	▲
Accident de trajet	3	94	-70.00%	▲
Maladie professionnelle	1	334	-50.00%	▲

* Évolution annuelle du nombre d'arrêt en 2005/2006



Les **accidents de travail** représentent **95%** des accidents de service et les **accidents de trajet** **4%**.

Maladie professionnelle 1% / Accident de trajet 4%

Il n'y a eu **qu'une maladie professionnelle déclarée en 2006** (soit une diminution de 50%), ce phénomène à surveiller est le reflet d'activités pénibles prolongées ou d'expositions anciennes à des substances dangereuses.

Évolution annuelle des accidents de service par nature

Année de référence	Proportion d'agent absent	Durée moyenne d'arrêt	Taux de fréquence	Évolution *	
Accident du travail	3.31%	43.67	18.37	-18.67%	▲
Accident de trajet	0.21%	23.5	0.83	-63.16%	▲
Maladie professionnelle	0.05%	334	0.28	-54.55%	▲

* Évolution annuelle de la proportion d'agent absent en 2005/2006

En 2006, **plus de 3%** des agents ont été **victimes, d'un accident de travail** débouchant sur un arrêt (soit une diminution de 18%).

Les **accidents de trajet** enregistrent une baisse de **63%**.

Les **maladies professionnelles** ont des conséquences plus graves et débouchent sur un arrêt de travail **d'une durée moyenne de 334 jours**. Cependant les **maladies professionnelles sont en baisse** (environ 55%), le renforcement des mesures de prévention pouvant continuer à accentuer cette tendance.

Coût des accidents de service par nature

Année de référence	I.J.	F.S.	Total	Évolution *	
Accident du travail	124 318 €	51 779 €	176 097 €	14.10%	▲
Accident de trajet	5 193 €	5 221 €	10 414 €	31.11%	▲
Maladie professionnelle	17 350 €	0 €	17 350 €	-3.76%	▲
Total	146 861 €	57 000 €	203 861 €	13.06%	▲

* Évolution annuelle du total des coûts des accident en 2005/2006

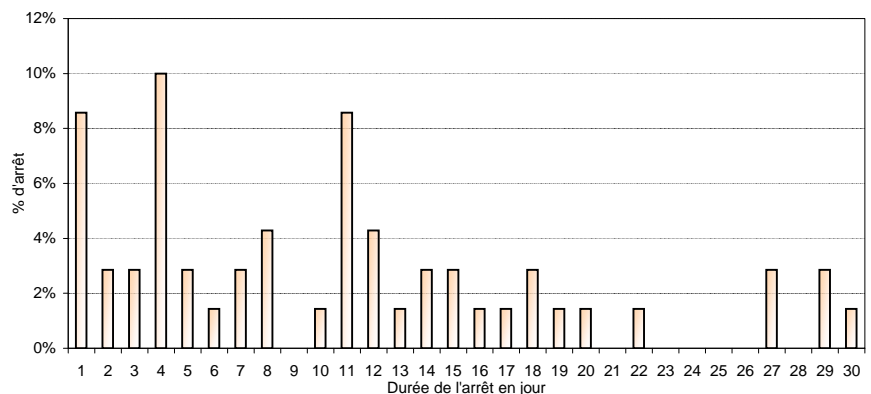
En 2006, le **coût des accidents de service** a **augmenté de 13,06%**, ceci s'explique en partie par une augmentation du coût lié aux accidents du travail, malgré une baisse des coûts liés aux maladies professionnelles.

Fréquence des arrêts

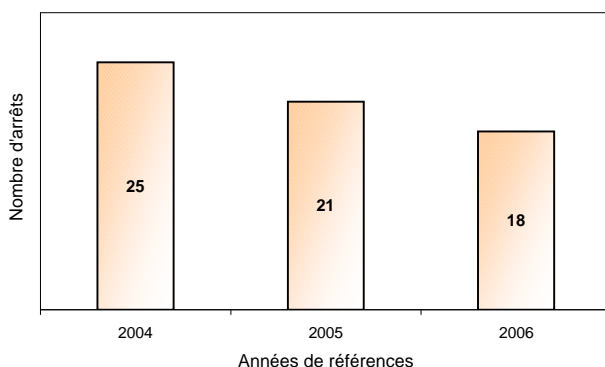
Les **arrêts les plus fréquents** en 2006 durent **1, 4 et 11 jours** et près de **74%** des arrêts **ne dépassent pas 30 jours**.

Alors que la durée moyenne des arrêts avoisine **46 jours en 2006** (soit une hausse de 26%), on constate que la moitié de ces arrêts durent moins de **12 jours**.

Cette différence s'explique par quelques arrêts longs qui tirent la durée moyenne vers le haut.

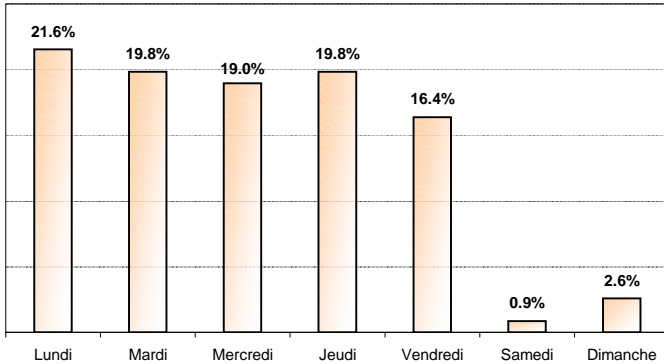


Nombre d'arrêts de plus de 30 jours



Les **arrêts de plus de 30 jours** représentent **26%** des arrêts de service. On peut noter en 2006 que les **arrêts de plus de 30 jours** (au nombre de 18) **sont en diminution par rapport à 2005**.

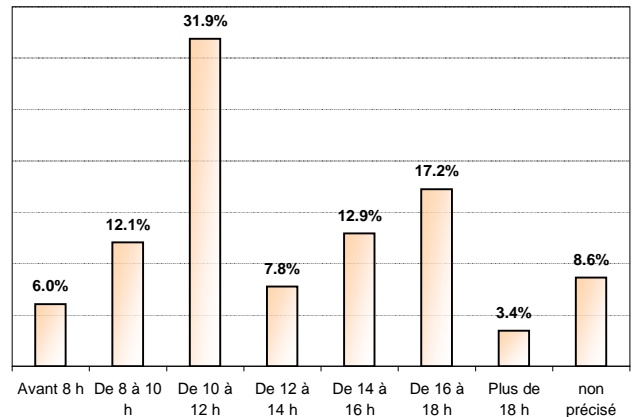
Selon le jour de survenance



Avec une légère hausse des accidents le **lundi** (environ 22% des accidents déclarés) puis le **jeudi**, on constate que ces **deux jours de la semaine** représentent près de **41,5% des accidents de services**.

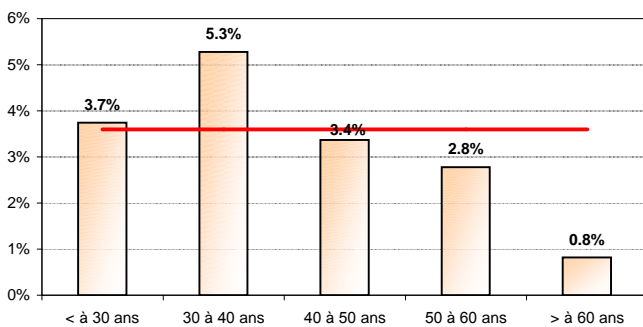
Selon l'heure de survenance

Les accidents se produisent plus spécialement entre 10 h et 12 h, ainsi les risques d'accident apparaissent plus prononcés en début de "journée professionnelle". Une **baisse de vigilance en fin de matinée, liée au rythme biologique des individus, peut en effet favoriser la survenance d'accidents**.

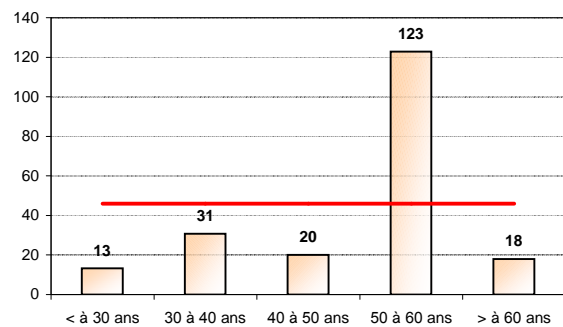


Selon l'âge des victimes par nombre et durée d'arrêts

Proportions d'agents absents par tranche d'âge



Durée moyenne des arrêts selon l'âge des agents



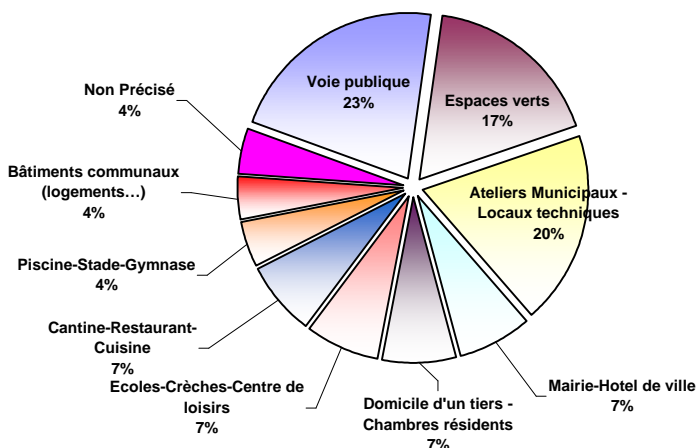
Sur notre observatoire la tendance montre que les **taux d'accident les plus élevés concernent les populations plutôt jeunes** (moins de 30 ans). Le manque d'expérience, un contexte d'emploi parfois particulier pouvant expliquer cette tendance. Ceci n'est pas le cas pour votre collectivité, le taux d'accident le plus élevé concernant les 30-40 ans (l'âge moyen de vos agents étant de 44 ans), ceci s'explique par votre pyramide des âges particulières.

La durée moyenne des arrêts augmente avec l'âge : alors que les moins de 30 ans enregistrent une durée moyenne d'arrêt de 13 jours, les agents de 50-60 ans et plus s'arrêtent 123 jours. La routine, la fatigue favorisent la survenance d'accident grave parmi les populations plus âgées. Compte tenu du vieillissement de la pyramide des âges, la durée moyenne d'arrêt devrait d'ailleurs continuer à s'allonger et l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés se creuser.

Selon l'activité lors de l'accident

Avec **40%** des accidents, l'ensemble des activités dites de "**plein air**" (entretien des espaces verts, travail sur voirie...) **représentent les principales activités à risques** dans les collectivités.

Viennent ensuite **les ateliers municipaux - locaux techniques**, qui cumulent **20%** des accidents du travail.

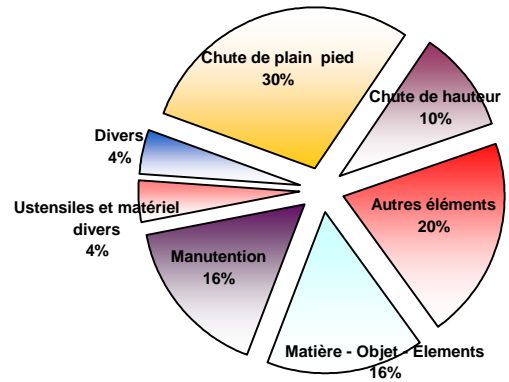


Selon les éléments matériels

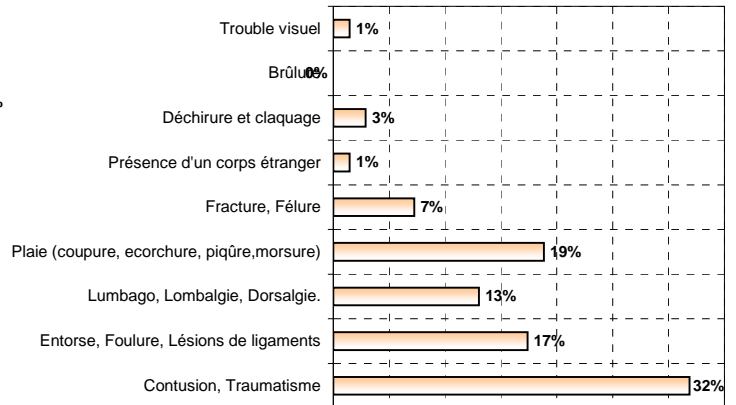
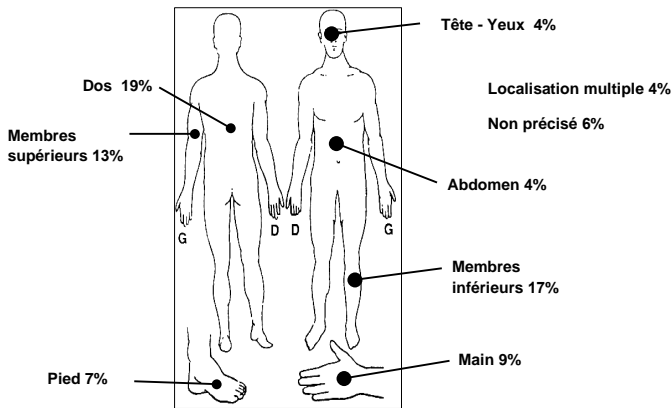
30% des accidents sont des **chutes de plain pied** (glissade sur sol humide, chutes causées par des sol irréguliers ou encombrés...).

Avec **16%, les matières-objets-éléments** (chocs, chutes d'objets, projections d'éléments...) constituent quant à eux la deuxième cause d'accidents et génèrent dans la plupart des cas des plaies ; Il en est de même pour **les efforts de soulèvement, avec 16%** : ils génèrent dans la plupart des cas **lumbagos, lombalgies, dorsalgies...**

En constante diminution, des **chutes de hauteur** surviennent toujours (chute d'échelle, d'escabeau, d'échafaudage, dans des fosses...).



Selon les sièges et la nature des lésions



Dans les collectivités, **avec 19%, les accidents de la zone "dos, région lombaire"** représente le premier siège des lésions. Ainsi près **d'un accident sur trois** provoque des lésions sur la partie supérieur du corps dont 13% des accidents touchent les membres supérieurs.

Avec **17% des accidents**, les **membres inférieurs** constituent le **second siège de lésions**. Les **entorses aux chevilles** représentent la majorité des pathologies.

Préconisation(s)

Les actions de prévention proposées ici ont été déterminées sur la base de l'analyse des accidents de service.

Avec 40% des accidents, l'ensemble des activités dites de "plein air" (entretien des espaces verts, travail sur voie publique) représentent les principales activités à risques. Les accidents se produisent principalement lors de l'utilisation des équipements suivants : Débroussailleuse, tondeuse, taille haie, tronçonneuse, sécateur... Il semblerait donc intéressant de sensibiliser les agents concernés afin de leur permettre de mieux comprendre les risques liés à cette activité.

Les efforts de soulèvement constituent, quant à eux, la deuxième cause d'accidents des collectivités : ils génèrent dans la plupart des cas lumbago, lombalgie, dorsalgie... Il semble donc nécessaire de travailler sur cette problématique et notamment par une campagne de formation axée sur les "gestes et postures" dans chaque corps de métier.

Près de 17% des accidents occasionnent des lésions au niveau des membres inférieurs. Les chevilles étant principalement touchées, il semble nécessaire de veiller au bon rangement et au bon état des sols des locaux de travail et également au port systématique des chaussures de travail pour le personnel exposé (personnel technique, d'entretien, de restauration).